



<https://latribunelibre.com/emploi/charge-de-projet-vrd-amenagements-urbains-responsable-de-pole-f-h>

Chargé de projet VRD – Aménagements Urbains (responsable de pôle) F/H

Description

Aujourd'hui, nous recherchons pour notre client, expert dans son domaine, un(e) ingénieur / chargé de projet VRD H/F pour intégrer ses équipes et accompagner son développement.

Vos missions:

- Vous gérez la relation client
- Vous réalisez les devis / appels d'offres
- Vous intervenez phase études (dont pièces écrites) et également sur le suivi des projets (suivi de chantier)
- Vous travaillez en collaboration avec les profils dessinateurs projeteurs (que vous pilotez!) Si vous souhaitez vous pouvez réaliser vous même les pièces graphiques

Possibilité d'élargir le poste sur les missions suivantes :

- Vous participez au développement de l'activité
- Vous gérez les équipes (management) : techniciens et ingénieurs
- Vous répartissez les projets (plans de charges / plannings de chacun)

Vous allez travailler sur des projets VRD variés : aménagements urbains divers, VRD liés aux bâtiments, infrastructures, etc

Qualifications

Votre profil?

- Issu d'une formation bac+2 à bac +5, vous avez une expertise dans le domaine VRD et/ou TP, cela vous permet d'être à l'aise dans la conception de projets
- Idéalement, vous avez déjà occupé un poste 360 ° (conception / suivi de projet) mais je reste ouverte à une expérience seulement phase études

Les plus?

- Rejoindre une structure en développement et avec de belles valeurs humaines
- Occuper un poste SANS DEPLACEMENTS et intervenir seulement en local

Organisme employeur

APPROACH PEOPLE
RECRUITMENT

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

69290, ST PRIEST, ST PRIEST,
France

Salaire de base

43000 € - **Salaire de base**
50000 €

Date de publication

5 janvier 2025 à 18:04

Valable jusqu'au

04.02.2025

- Des perspectives d'évolutions seront possibles
- Un réel équilibre pro/perso sera présent sur ce poste

Salaire fixe + avantages + RTT + TR.